

pour la construction de plusieurs sections pourront être demandées pendant la prochaine saison.

L'étalage des produits canadiens à l'exposition de Saint-Louis, l'année dernière, a si bien réussi à attirer des immigrants vers les prairies de l'Ouest, qu'on se propose d'accepter l'invitation du gouvernement de Belgique à envoyer des échantillons de nos produits et de nos objets manufacturés à l'exposition qui doit avoir lieu bientôt à Liège.

*Messieurs de la Chambre des communes :*

Les comptes de l'année dernière seront déposés devant vous. Vous serez heureux d'apprendre que la dépense a été inférieure au revenu et que, déduction faite de tous frais, il est resté un excédent de recette.

Les estimations budgétaires pour le prochain exercice vous seront bientôt soumises ; on les a préparées de façon à concilier l'économie avec le développement des ressources du Dominion.

*Honorables messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des communes :*

Je vous invite à étudier avec la plus grande attention les sujets que j'ai mentionnés et je prie Dieu de bénir vos délibérations.

Le très honorable sir WILFRID LAURIER : Je propose

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général, fait aux deux Chambres du parlement du Canada, soit pris en considération lundi prochain.

La motion est adoptée.

#### COMITES PERMANENTS.

Sir WILFRID LAURIER : Je propose :

Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session soient nommés pour les objets suivants : 1°. Privilèges et élections. — 2°. Lois expirantes. — 3°. Chemins de fer, canaux et télégraphes. — 4°. Bills d'intérêt privé. — 5°. Ordres permanents. — 6°. Impressions. — 7°. Comptes publics. — 8°. Banques et commerce. — 9°. Agriculture et colonisation ; — et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

La motion est adoptée.

Sir WILFRID LAURIER : Je propose :

Qu'un comité spécial de cinq membres soit nommé pour préparer et soumettre avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la Chambre ce jour ; ledit comité devant se composer de sir Wilfrid Laurier, M. Foster, sir William Mulock, M. Hyman, et M. Haggart.

La motion est adoptée.

M. L'ORATEUR.

#### RAPPORT.

Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement.—(M. l'Orateur.)

#### AJOURNEMENT A LUNDI.

Sir WILFRID LAURIER : Je propose que la séance soit levée.

L'honorable GEO. E. FOSTER (Toronto-nord) : Nous assemblerons-nous demain, ou ne sera-ce que lundi ?

Sir WILFRID LAURIER : Nous pourrions siéger demain, mais je n'en vois pas l'utilité.

L'honorable JOHN HAGGART : Pourquoi n'ajournerions-nous pas à lundi ?

Sir WILFRID LAURIER : Je ne l'ai pas proposé, parce que je voulais me rendre compte des désirs de mes honorables amis de la gauche à ce sujet. Je n'ai pas proposé que nous commencions demain la discussion de l'adresse, car le vendredi ne convient guère, un grand nombre de députés désirant s'absenter ce jour-là. Je propose que la Chambre, qui s'ajournera aujourd'hui, reste ajournée jusqu'à lundi prochain.

L'honorable M. FOSTER : Avant que la motion soit mise aux voix, mon très honorable ami voudra-t-il informer la Chambre et moi-même particulièrement, de la date à laquelle il pense que le ministre des Finances sera à son siège ?

Sir WILFRID LAURIER : Je ne compte pas voir le ministre des Finances à son siège avant la fin du mois.

La motion est adoptée et la Chambre lève sa séance à 3 heures 45 minutes de l'après-midi.

#### CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, le 16 janvier 1905.

M. L'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

#### COMMISSION D'ECONOMIE INTERNE.

Sir Wilfrid Laurier remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, et le dit message est lu par Monsieur l'Orateur, comme suit :

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie d'un procès-verbal approuvé du conseil, nommant l'honorable William Stevens Fielding, ministre des Finances, l'honorable Louis Philippe Brodeur, ministre du Revenu de l'intérieur, l'honorable Charles Smith Hyman, ministre intérimaire des Travaux publics et l'honorable Henry Robert Emmerson, ministre des Chemins de fer et Canaux, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 13 des Statuts révisés du Canada, intitulé : "Acte concernant la Chambre des communes".